



FORMATION au Port de l'A.R.I.C.O



Objectifs de la formation :

- ⇒ Etre capable d'utiliser les Appareils Respiratoires Isolants à Circuit Ouvert (ARICO) dans le respect des consignes de sécurité
- ⇒ Etre capable d'effectuer une reconnaissance en milieu clos ou obscur avec du matériel adapté dans toute circonstance en fonction des risques de l'entreprise et de l'organisation des secours.

Public concerné

seconde intervention.

→ Personnel formé équipier de première intervention voulant intégrer une équipe de

Programme

- La composition d'un A.R.I.C.O
- L'utilisation d'un A.R.I.C.O en milieu clos ou obscur
- Les règles d'une intervention en sécurité (engagement, calcul de consommation, RAPACE...)
- Les contraintes physiologiques liées à l'utilisation du matériel
- Comment s'équiper (partie pratique avec démonstration du formateur)
- La connaissance de l'établissement (emplacement du matériel, sorties de secours, la coupure des fluides, les arrêts d'urgence...)
- **Partie pratique sur site :** s'équiper (réglage, contraintes physiques...), effectuer des reconnaissances pour une levée de doute de produits toxiques, de fumées suspectes...

Moyens pédagogiques et techniques

- Ordinateur portable et vidéo projecteur
- Power point et vidéos.
- Des A.R.I.C.O mise à disposition
- Générateur à fumée froide pour les exercices

- 1 attestation de formation remis à l'issue de la formation par participant.

Etre apte médicalement au port de l'ARICO (certificat de la médecine du travail obligatoire avant le début de la formation)

Organisation de la formation

- **Date :** à définir
- **Lieux :** Salle de réunion et postes de travail de l'entreprise
- **Durée :** 3H30 sur ½
- **Groupe de 4 personnes au maximum**
- **Session :** intra-entreprise ou inter-entreprises (*modalités à définir pour les inter-entreprises*)

Cadre réglementaire : formation obligatoire répondant aux articles **R4323-104** du Code du travail